

BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF »

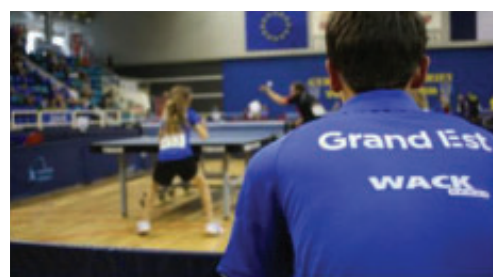
mention

Tennis de Table



Qu'est-ce que c'est ?

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention "Tennis de Table" (BPJEPS Tennis de Table) est un diplôme d'éducateur sportif qui permet d'encadrer et d'animer des activités de tennis de table à destination de différents publics.



L'accompagnement de joueurs et de joueuses se fait jusqu'au niveau de classement 1299 points pour les hommes et 949 points pour les dames (pas le haut niveau).

L'éducateur sportif possède principalement des compétences pour initier à la pratique, animer des séances et entraîner des pongistes jusqu'au premier niveau de compétition identifié par la Fédération Française de Tennis de Table (classement ci-dessus).

ça se passe où et quand ?

Le BPJEPS Tennis de Table se prépare en 10 mois, en alternance: au sein du CREPS de Nancy et dans une structure de Tennis de Table.

Début de la formation: 26/08/19 (3 jours de positionnement sont prévus le 26/8 et du 2 au 3/9/19)

Fin de la formation: 26/06/20

2 jours - 4 jours

Lundi - mardi / mercredi - Samedi
CREPS / Structure

Suivi assuré par l'équipe pédagogique de la Ligue Grand Est de Tennis de Table (LGETT), du CREPS et un tuteur pour améliorer vos compétences techniques, pédagogiques



Pour qui ?

Le BPJEPS Tennis de Table nécessite:

une bonne condition physique

une maîtrise technique
de la discipline

de l'investissement

un goût pour le contact
avec des publics diversifiés

En formation, vous rechercherez pour vos publics :

- Le développement de l'attractivité de la discipline enseignée et de ses différentes modalités de pratique. On vous présentera comme l'éducateur de tennis de table qui fait aimer sa discipline et qui propose, en plus d'une pratique traditionnelle, d'autres façons de jouer au ping-pong de manière conviviale, sportive et adaptée à tous les niveaux.
- La découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité de l'activité, en utilisant des modalités de pratique diversifiées et adaptées à tous les publics, on fera appel à vous, éducateur consciencieux plutôt qu'à un intervenant non-qualifié. Vous serez identifié comme un spécialiste de l'animation pongiste qui sait s'adapter aux caractéristiques culturelles, sportives, sociales et physiques de ses pratiquants.
- Le perfectionnement des apprentissages moteurs fondamentaux généraux et spécifiques à la discipline, le développement d'habiletés motrices et de techniques sportives et pongistes, qui feront dire qu'avec vous on apprend beaucoup de choses, on progresse.
- L'éducation à la citoyenneté, le respect de l'environnement ; on dira par exemple que vous portez des valeurs, que vous êtes un éducateur soucieux de chacun et des problématiques de son époque, un modèle pour vos publics.

La formation s'adapte à votre situation et à votre projet

Le CREPS vous propose une solution adaptée à votre situation. Si vous êtes :

Apprenti (à partir de septembre 2019 et sous réserve d'une décision favorable de la Région Grand Est): Vous êtes employé par votre structure (CDD) et vous avez moins de 30 ans à l'entrée en formation. En restant au CREPS, vous dépendez du Centre Formation des Apprentis (CFA) Form'As. Votre formation est gratuite. Plus de renseignements sur l'apprentissage: CFA Form'As ; 4 Allée du Sommerhof - 67 200 Strasbourg. 03.88.26.94.70 ou 03.88.28.00.05 @ : contact@form-as.fr Tous les candidats à l'apprentissage doivent se pré-inscrire avec ce lien : <https://formas67.ymag.cloud/index.php/pre-inscription/>

Salarié: Votre employeur finance votre formation via un O.P.C.A, via un FONGECIF (congé de formation) ou un contrat de professionnalisation. Vous disposez d'un Compte Individuel de Formation.

Demandeur d'emploi: Vous pouvez bénéficier d'une Aide Individuelle à la Formation, à condition de contacter rapidement votre mission locale, ou Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans.

Autre: La formation vous est ouverte et toute possibilité de financement total ou partiel sera étudiée individuellement.

Et après ?

D'autres mentions du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » (ex: Activités de la Forme, Activités Physiques pour Tous, ...) peuvent être acquises par la suite en intégrant une formation allégée (seulement les UC 3 et 4 à valider en fonction de la mention).

Il existe également le Diplôme d'État Jeunesse, Éducation Populaire et Sport mention "Tennis de Table" (DEJEPS Tennis de Table: diplôme de niveau III) pour acquérir des compétences liées à l'entraînement, au perfectionnement et à la compétition de haut niveau.

Employeurs potentiels

- Clubs
- Comités départementaux
- Ligues régionales

Votre projet... en 3 temps

1) Renseignez-vous sur le métier d'éducateur sportif (Tennis de Table), l'environnement, les missions... N'hésitez pas à prendre contact avec des professionnels en exercice.

2) Posez-vous les bonnes questions :

Souhaitez-vous travailler pour une collectivité, une association, une entreprise privée ? Quel est l'état du marché de l'emploi sur ce secteur ? Êtes-vous mobile et prêt(e) à quitter la région pour trouver un emploi en France ?

3) Si vous pensez que la formation vous correspond, contactez le département formation du CREPS (voir partie contacts): vous aurez plus d'informations, en lien avec votre projet, à propos du niveau requis, des tests d'entrée et enfin, de l'inscription.



Quelles conditions d'entrée ?

- Avoir 18 ans au 31/12/19
- Être titulaire du PSC1
- Disposer d'un certificat médical (modèle conforme joint au dossier d'inscription)

Et réussir ces 2 tests distincts :

Tests d'Exigences Préalables (TEP)

Session : le 08/04/19 (obligatoire si vous relevez du dispositif Parcoursup) ou le 28/06/19

Inscription : via le site ou ce lien crepsnancyformation.com. Valable uniquement par retour du dossier papier pour les 08/03/19, 20/03/19 ou 07/06/19 derniers délais, selon la session retenue ou le statut du candidat Plus d'informations sur : www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr/formations/offre-de-test-exigences-prealables/bpjeps-specialite-educateur-sportif-mention-tennis-de-table-2/

Lycéen ou étudiant : Via Parcoursup. 3 places pour cette formation sont financées par l'Etat.

Tests de sélection

Le 7/05/19 (Parcoursup et Apprentis uniquement); le 28/06/19

Plus d'informations sur : www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr/formations/offre-de-formationen/bpjeps-specialite-educateur-sportif-mention-tennis-de-table/

Pour vous préparer

Les contenus détaillés de ces évaluations obligatoires sont disponibles sur le site :

www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr/bpjeps-TT/

Tarifs

- Tout public : 5075 €
- Salariés (OPCA) ou salariés en contrat d'avenir ou Pôle Emploi : 4931,85€
- Hébergement (pension complète. Sous réserve de disponibilité) : 33€/jour
- Repas du midi : 4,60€/jour

Attention, des frais inhérents aux stages se déroulant en dehors du CREPS seront à régler séparément à la Ligue Grand Est de Tennis de Table (organisatrice de ces stages). Ils sont estimés à environ 400 €.

La ligue Grand Est de Tennis de table, ce sont...

18 000
licenciés

320
clubs

10
comités

départementaux

13

professionnels
à votre écoute

Cette formation est un enjeu important pour la LGETT en terme de professionnalisation dans les clubs de la région.

Le CREPS de Nancy vous accueille...

Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives est un Établissement Public de Formation (EPF). Il dépend du ministère des Sports et assure la formation des cadres du sport et de l'animation.

Il est doté d'une équipe pédagogique composée de 7 professeurs de sport formateurs et d'une équipe administrative assurant le suivi des stagiaires.

L'établissement est à la pointe des problématiques d'encadrement des activités sportives en assurant également ses missions d'accueil et de développement du sport de haut niveau.

Le CREPS de Nancy bénéficie d'une véritable reconnaissance des acteurs du sport, qu'il s'agisse des clubs ou des collectivités territoriales.



Contacts

Responsable Administrative

Murielle KOEBERLE

03 83 18 10 44

murielle.koeberle@creps-lorraine.sports.gouv.fr

Coordonnateur

Pierre LEGENDRE

pierre.legendre@lgett.fr

Pour plus d'infos

Rendez-vous sur le site du CREPS :

www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr

Ou sur le site de la LGETT :

<http://www.lgett.fr>



Maison Régionale des Sports

13 rue Jean Moulin

CS 70001

54510 TOMBLAINE

03 83 18 87 87

1 Avenue Foch

CS 30020

54271 Essey-Lès-Nancy

03 83 18 10 20

